

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15](#)
(2)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à la maison Allez, 22 novembre \[1849\]](#)

Jean-Baptiste André Godin à la maison Allez, 22 novembre [1849]

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection [Correspondant.e.s](#)

[Allez frères](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familiestère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamiliestère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[22 novembre 1849](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Allez frères](#)

Lieu de destination2, quai de La Mégisserie, Paris

Description

RésuméGodin exprime le regret que l'accord commercial conclu avec la maison Allez n'ait pas prévu les époques de livraison et les quantités de marchandises à fournir pour chaque objet. Il explique qu'en raison d'une reprise inattendue des affaires, il est dépourvu de petits poêles et de petites cuisinières, et qu'il doit

expédier les objets au fur et à mesure de leur fabrication. Aussi demande-t-il à Allez quels sont les objets que la maison est pressée d'obtenir. Il signale qu'il ne fabrique plus les cuisinières à 5 tampons ronds, qu'il remplace par des cuisinières à table carrée.

Mots-clés

[Appareils de chauffage](#), [Appareils de cuisson](#), [Distribution des produits](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Allez frères

Genre Non pertinent

Pays d'origine France

Activité Commerce

Biographie Quincaillerie parisienne au XIXe siècle et dans la première moitié du XXe siècle. Elle distribue les appareils de la manufacture Godin-Lemaire ; la vente des fourneaux en fonte poli de Godin-Lemaire de Guise est un argument publicitaire dont elle se sert au milieu des années 1850. Elle existe sous la raison sociale H. Allez neveu avant 1844, puis E. Allez fils de 1844 à 1855, et Allez frères à partir de 1856. Elle cesse son activité en 1838. La maison est établie : au 2, quai de la Mégisserie jusqu'en 1855 ; au 2, quai de Gèvres et au 1, rue Saint-Martin de 1856 à 1878 ; au 1, rue Saint-Martin et au 11 avenue Victoria en 1878 ; au 1, rue Saint-Martin et au 12, quai de Gèvres après 1880.

Informations sur le document source

Cote FG 15 (2)

Collation 2 p. (430, 431)

Nature du document Copie manuscrite

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Il estimerai être placé dans l'intérieur d'une
 cheminée de ma maison à qui n'importe
 pas un long tuyau un tuyau d'un pied
 suffira. Qu'avez vous

disant ce que vous avez dit
 me référant aux termes de votre lettre
 on s'interprète de la manière la plus
 favorable pour vous

vous me devez fr 122

mais vous pourriez voir le transport
 à ma charge soit fr 3.00.
 un pied de tuyau mettons 1.10
 peut être encre pour la plaque
 sous la cheminée à que l'on
 pourrait exiger de votre côté 1.50

ensemble fr 5.90
 rest fr 116.80

Dont je dispose sur vous en mon
 mandat payable à vue veuillez y faire
 honneur et dire à vos amis que le prix
 de cette est de fr. 122 payable comptant
 par sur honneur etc. de la banque

Paris
 9^{bre} 22

Monsieur Alex

Je mets tous mes soins à vous expédier
 les articles dont je vous envoie le plus
 pressé. Je ne puis énumérer au moment
 de nos conventions les époques de livraisons
 et les quantités de chaque objet que
 vous pourriez prendre et que j'aurais d'abord
 sollicité de vous, j'ai dû attendre vos demandes,
~~de vous~~ ^{depuis ces derniers} ~~les commandes~~ ^{car attendues} ayant eu promptement
 épuisé et que j'aurais en magasin en petits
 poids et petits usiniers et met qu'après
 la fabrication des objets que je puis vous

les capides je respire donc de me priver dans des
demandes un certain nombre des objets dont vous êtes
le plus pressé ne pouvant vous en capider
une grande quantité à la fois.

Je me jure plus est magasin fais plus
les fus à 5 tampons ronds je vous les
remplace par des tables carrées

Tout devou' a vos ordres agruez M. m. s.

compagne Monsieur Blasseau - Demaret
9^{bre} 23

je ne peux consentir en ce moment aucune
remise sur mes livraisons autres que celles exprimées
en mon tarif je vs prie de bien vouloir me dire
afin d'éviter tout mal entendu si ces conditions
sont celles que vous acceptez

je vs ferai expédition aussitôt votre réponse

agrez m. s. s.

Bâms Monsieur Avia Paris

23 je ferai tous mes efforts pour vous mettre
quelque chose au prochain départ du messager

ag m. s.

Subenton Monsieur Abillet - Cheyère

23 je tiendrais pour vendredi prochain les objets
que vous me demandez a votre disposition et me
marque en ce moment les 2^{es} nouveaux modèles

ag M. m. s.

Perthuis Monsieur Culot

23 les occasions pour la Grèce ne sont pas
communes dans les cas ou je pourrais vous y
adresser vos 2^{es} je le ferai et vous en
donnerai immédiatement avis si vous venez ici
voullez m'indiquer le jour a l'avance

ag M. m. s.